L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE 1873. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guibault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Quatre maisons de valeur dans le Troisième District.

Par Charles E. Fortier, à la Bourse d'Encan St-Louis, rue St Louis. Propriétés provenant de la succession J. M. Fleitas.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, aux Nos 108 et 110, rue des Magasins—Farine de maïs et gruau.

Farine de Maïs. - Voir l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

SPECTACLES.
Samedi, 13 Septembre 1873.
ACADEMIE. A midi et le soir—La Grande Combinaison LULU.

Les prétendues fraudes électorales

Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais favorisé les fusions politiques quand elles avaient évidemment pour but de faire concorder violemment des principes opposés dans un intérêt de gouvernement ou de pouvoir. Cela ne nous paraissait ni honorable, ni moral, ni profitable. Une victoire qu'on ne peut obtenir loyalement est une victoire qu'il faut savoir ajourner. Si la cause est juste, bonne, et si elle est sentiemé contre un parti impur, et indigne, par conséquent, de la confiance du peuple, le succès ne se fera pas attendre longtemps, et alors on fait, comme on dit, table rase : on purge la situation et l'on se découvre avec d'autant plus d'énergie et d'effet que la liberté est plus grande et qu'on ne doit qu'à soi même l'avantage acquis.

Personne ne repousse avec plus de décision que nous l'idée de faire alliance avec les hommes qui, pendant quatre ans, avaient gouverné l'Etat en foulant aux pieds tous les principes d'honneur et de probité et en sacrifiant l'intérêt public à leur intérêt propre, et quand nous nous vîmes obligé de nous sommettre au plan de fusion, imaginé on ne sait par qui ni pourquoi, nous en prouvâmes un sentiment profond de répugnance, car le succès même assuré par cet expédient, nous paraissait devoir être stérile et nul dans sa portée comme dans son résultat.

Nous savions bien que la lutte, sans fusion, était chose difficile, et qu'il fallait s'attendre à l'emploi de tous les moyens frauduleux dont le parti radical a usé sans pudeur et sans réserve depuis la mise en vigueur de la dernière Constitution et l'avènement de Grant à la présidence. Nous savions bien que, quand on a affaire à un parti de ce genre qui ne respecte rien, on n'est pas tenu d'observer envers lui toutes les règles de la plus scrupuleuse probité. Il est bien permis à un honnête homme qui, étant libre, est attaqué dans un bois par des brigands, de se défendre comme il peut et de la manière qui lui paraît la plus sûre pour sa vie ou pour sa bourse ; mais nous doutons que cet homme puisse échapper au danger en se liant à d'autres brigands pour être plus fort dans sa défense. Ce qu'il sauve de la main des uns tombe dans la main des autres et la différence pour lui n'est pas sensible.

C'est justement ce qui nous arrive aujourd'hui. L'alliance paraît nous faire défaut. Le parti démocrate s'était uni aux Warmothites pour combattre avec plus de puissance le parti radical et déjouer les fraudes électorales qui font maintenant comme partie essentielle de la politique de l'Etat, et ce sont les agents de ce même parti warmothiste qui tournent le dos et nous trahissent. On se rappelle peut-être les révélations que nous fîmes, il y a quelques jours, à ce sujet. Nous ne voulûmes pas citer de noms pour ne pas nous exposer à des reproches d'indiscrétion ou à des accusations de légèreté et d'imprudence, mais nous savions déjà tout ce que contient le télégramme suivant publié dans le *Globe* de St Louis, télégramme dont voici le texte fidèlement traduit en français :

NOUVELLE-ORLEANS, 8 septembre.—La nature des étonnantes découvertes confirmant les fraudes électorales en Louisiane, au profit de la *Liste* démocrate, attirent attention, et maintenant connue—Les employés et les officiers de confiance de Warmoth, dégoûtés de l'ingratitude des fusionnistes envers lui et envers eux, ont tout révélé, avec le consentement tacite de Warmoth lui même. Blanchard, l'enregistreur en chef d'Etat, qui avait nommé trois les commissaires de élection dans tout l'Etat, dépose, sous serment, que dans la ville seule de la Nouvelle-Orléans, plus de 6000 votes frauduleux ont été comptés pour les fusionistes et que 3,000 votes républicains ont été enlevés du registre ou des boîtes qui avaient été bourrées.

Dans les paroisses, près de 2000 votes républicains ont été frauduleusement exclus, et 4800 votes républicains n'ont pas été comptés. Blanchard conclut en disant qu'il croit et sait que si l'on n'eût pas commis ces fraudes dans l'intérêt du parti fusionniste, la liste du parti national républicain aurait passé à une très grande majorité des votes déposés et que, malgré cela, le parti républicain a reçu une majorité considérable des votes donnés le 4 novembre.

Le témoignage de Blanchard, appuyé de documents originaux, de tableaux et de preuves, est corroboré par W. L. Catlin, son premier associé ; W. S. Kaine, ancien assistant secrétaire d'Etat de McEnery et T. J. McArry, président du comité de naturalisation fusionniste.

Pour comble de dénonciation, Hunsacker, président et S. M. Todd, membre du Bureau des retours, nommé par la Législature de McEnery, jurent que les retours n'ont jamais été vus et compilés par eux comme Bureau institué ; que ces retours avaient été ouverts et manipulés avant qu'ils leur fussent remis ; qu'ils n'ont jamais signé ni autorisé personne à signer pour eux les tableaux qui ont été publiés comme établissant la vict-ire de Greeley et le McEnery dans l'Etat ; que par l'examen qu'ils ont fait des retours ils sont persuadés au contraire que W. P. Kellogg a été élu gouverneur de la Louisiane par les votes donnés—Toutes ces déclarations ont été faites avec fermeté et sous serment, et à mesure qu'elles transpirent, elles ne causent pas peu d'émotion dans les rangs fusionistes.

Nous étions informé de tout cela, il y a plusieurs semaines, comme nous le disons plus haut, et les révélations d'aujourd'hui confirment purement et simplement les informations que nous avons déjà données à nos lecteurs. Sous le rapport légal, elles n'ont aucune valeur et sous le rapport moral, elles n'en ont pas davantage. Mais elles n'en sont pas moins fâcheuses en ce que le Congrès est un corps politique et non une cour de justice et c'est l'esprit de parti qui décidera. Le Congrès, d'ailleurs, est habitué aujourd'hui à tant de scandales qu'il ne sera ni étonné ni surpris d'un scandale nouveau. Nous ne voulons, toutefois, décourager personne. Des considérations politiques, d'un ordre particulier, pourraient faire dévier le Congrès de sa politique ordinaire, et nous ne devons négliger rien qui soit de nature à appeler sur nous l'intérêt du pays. La convocation d'une convention, suivant le conseil donné par McEnery, est le moyen le plus propre à déjouer toutes les intrigues ténébreuses. Ce sera une manifestation imposante dont l'idée a été parfaitement comprise et à laquelle, nous l'apprenons avec plaisir, toutes les paroisses s'empresseront de répondre.

LA RÉCOLTE DE COTON.—Nous avons reçu du Comité d'information et de statistique sur le coton, un rapport détaillé, pour le mois d'août, sur le rendement probable de la récolte de coton qui est encore pendante. Ce rapport concerne seulement quatre Etats, la Caroline du Sud, la Georgie, la Floride et la Caroline du Nord. Nous y voyons que dans la Caroline du Sud, bien qu'il y ait eu une augmentation de culture d'environ 3 pour cent, le rendement sera de 14 pour cent inférieur à celui de l'année dernière. En Georgie, l'augmentation de la culture a été de 3 pour cent et la moyenne totale de la récolte sera de 3 pour cent au dessous de la récolte précédente. En Floride, on récoltera en moyenne 20 pour cent de moins qu'en 1872, et dans la Caroline du Nord on estime que la moyenne sera bien soutenue.

L'ÉPIDÉMIE A SHREVEPORT.—MM. Hoffman, Marks & Co. nous ont obligeamment communiqué la dépêche suivante qu'ils ont reçue de Shreveport :

Shreveport, 12 septembre 1873.

Cette ville a besoin de secours. La fièvre qui y sévit est d'un caractère dangereux et ne cède pas facilement à la médication. Il n'y a pas assez de gens bien portants pour soigner les malades.

L. R. SIMMONS,
Président de l'Association Howard.

Voilà une dépêche peu rassurante, et nous nous demandons ce que c'est que cette fièvre qui exerce de si cruels ravages à Shreveport. Est-ce la fièvre jaune ? Est-ce une peste que à des causes locales non expliquées ? Nous voudrions voir le corps médical de la Nouvelle-Orléans envoyer une commission sur les lieux pour y étudier la maladie qui répand une si grande épouvante dans cette partie reculée de l'Etat.

CONGRÉGATION HÉBRAÏQUE SHANGIARAI CHASSED. — La belle synagogue appartenant à cette Congrégation et située rue des Remparts, venant d'être complètement restaurée, sera consacrée de nouveau jeudi, 18 du courant. La cérémonie qui est fort imposante, aura lieu à 5 heures de l'après-midi. Nous avons reçu du secrétaire de la Congrégation une invitation pour laquelle nous le prions d'agréer nos bien sincères remerciements.

UNE BELLE ET RARE OCCASION. — Il y a des gens qui, par paresse, manquent l'occasion de faire des emplettes à bon marché. Il en est d'autres qui n'en profitent pas parce qu'ils n'ont besoin de rien quand l'occasion se présente. C'est un tort qu'ils ont tous, parce que l'occasion passée ne revient pas. En ce moment MM. Hébert-Miret & Pinsard, rue du Canal No 149, offrent tout leur stock à des prix extraordinaires, ce qui veut dire à des prix extraordinairement bas, au-dessous des prix coûtants, et comment se faire que ce stock ne soit pas épuisé plutôt du fois qu'une ! Ah ! c'est qu'il est immense. Mais il finira et le bon marché aussi. Pressez-vous donc si voulez en profiter.

SOULIERS. — SOULIERS. — Le Magasin Bleu offre aux acheteurs de plus grands avantages qu'aucun autre magasin de chaussures de la ville. Les souliers qu'on y vend viennent des encans de Boston et de New-York, et comme ils ont coûté fort peu, le Magasin Bleu les offre à des prix au-dessous des prix les plus modiques. Allez donc faire une visite à cet établissement, situé au coin des rues Orléans et Claiborne, et vous verrez que nul autre n'est mieux fourni et n'est plus à même de faire jouir les acheteurs de l'avantage du bon marché. Ajoutons que le fonds du "Magasin Bleu" est immense et qu'il comprend une très grande variété de chaussures où ne peut mieux confectionnées.

Encore les prix de Vienne et les machines à coudre américaines.

En nous référant au règlement général de l'exposition universelle de Vienne, publié par l'archiduc Regnier, président de la commission Impériale, nous voyons que deux classes de médailles ont été accordées pour récompense, dans le département de la mécanique, l'une pour le mérite et l'autre pour le progrès. La médaille du mérite était pour l'article ayant le plus grand mérite dans son genre et dans sa catégorie, et la médaille du progrès pour l'article où la chose qui avait fait le plus grand progrès vers la perfection. Dans ce pays, la récompense du progrès serait appelée un *second* prix. De là nous concluons que, comme la machine à coudre de Wilson est la seule qui ait reçu la grande médaille du mérite, à l'exposition de Vienne, elle doit avoir été la meilleure machine à coudre exposée ; tout en accordant que celles qui ont eu des médailles du progrès ne doivent pas être regardées comme des machines fort inférieures. Quand la grande exposition centennale américaine aura lieu, elles auront pu avoir été assez améliorées pour égaler la fameuse machine à coudre de Wilson.

EXPOSITION DE VIENNE.

LA FRANCE TOUJOURS AU PREMIER RANG.

La distribution des récompenses vient d'avoir lieu à l'exposition de Vienne.

La France a été classée au premier rang dans les classes relatives à l'industrie pacifique des arts, de l'industrie et de la science.

Elle a remporté 237 médaille, tandis que les Etats allemands réunis n'en ont obtenu que 230, et que l'Angleterre et la Russie en méritaient 50 à peine.

La France a produit une fois encore, qu'en matière d'art et de goût, elle est demeurée l'arbitre souverain.

Dans la section de sculpture, elle a remporté 24 médailles, et l'Allemagne 23 ; dans la section de peinture, 18, et celle-ci, 16 ; en architecture, 26 exposants français ont été médaillés sur 80, tandis que nos voisins de l'est n'en étaient relégués au dernier rang.

ASSESSEMENTS NOS. 144, 145 et 146.—Voyez la colonne des notices spéciales—Robt C. Edw. Barnett, B. F. Hosea et J. Adams, Payables au bureau de la Mutual Aid Benevolent Association of Louisiana, rue du Camp No 19. Montant payé depuis l'organisation en 1866, $438,210 00.

Voici l'opinion du *Journal de Paris* (républicain) sur le discours de M. de Broglie :

"On a lu dans notre numéro d'hier les paroles sévères que M. de Broglie a prononcées dernièrement à Evreux. Nous n'insisterons pas sur la finesse et le tact politiques du langage de M. le vice-président du conseil. Nous noterons seulement quelques mots qui répondent aux bruits que certaines feuilles répandent sur les intentions de M. le maréchal de Mac-Mahon. M. de Broglie, en faisant l'éloge du mérite qui s'ignore, c'est-à-dire du maréchal dont la loyauté sans reproche a découragé la calomnie, a parlé de l'obligation qui allait s'imposer prochainement à l'Assemblée d'aborder la discussion des institutions sous lesquelles le pays doit vivre. Il a déclaré que le gouvernement apporterait une loyauté parfaite dans ce débat et une fermeté à toute épreuve dans l'exécution des volontés de l'Assemblée.

"Nous n'avons pas besoin pour notre part de ce témoignage pour être convaincu que M. le maréchal de Mac-Mahon sera l'exécuteur scrupuleux des décisions de l'Assemblée nationale. Mais les paroles de M. le vice-président du conseil décourageront sans doute certaines entreprises. Elles fermeront la bouche à ceux qui ont assez peu le respect d'eux-mêmes et le respect du brave soldat dont l'épée nous protège pour lui conseiller de manquer à ses devoirs de mandataire de l'Assemblée. Elles auront en même temps pour effet d'affirmer solennellement au pays que toute la souveraineté est dans l'Assemblée, et que l'Assemblée devra être obéie, quelque résolution qu'elle prenne au sujet de l'établissement d'un gouvernement définitif."

— Nous lisons dans le *Temps* :

On a beaucoup parlé ces jours-ci d'un article dû à une plume d'infiniment d'esprit et publié dans un journal d'une autorité incontestable. On assure même que cet article a servi hier de cause ou de prétexte à la hausse des fonds publics. S'il est ainsi, nous devons nous attendre aujourd'hui à la baisse, car le même journal renferme ce matin un article du même auteur qui nous promet la guerre civile pour l'époque des élections. En vérité, le plus surprenant en cette affaire doit être l'écrivain lui-même. Il ne s'était jamais doûté que ses lecteurs le prendraient ainsi au sérieux. Il n'avait qu'à obéir à son tempérament d'artiste, et le voilà transformé en homme politique. Il avait lancé une boutade dans son journal, et voilà ce journal mis au rang des transfuges de la République ! Il est évident, d'ailleurs, que la faute en est moins aux *Débats* qu'à leurs lecteurs. - Les *Débats*, et c'est leur spécialité, ne se sont jamais piqués que de littérature et d'esprit.

Avec quelle éloquence Chateaubriand n'y travaillait-il pas, en 1827, à renverser la dynastie qu'il entendait défendre ? Avec quelle verve M. de Sacy, en 1847, n'y encourageait-il pas la monarchie de Juillet à ces sentiments qui furent sa perte ? Il n'est rien de tel que ces écrivains de race pour tout sacrifier à une saillie. Le public ou monarchie, que leur importe ? Ne sont-ils pas de simples spectateurs, et ont-ils autre chose à faire que se croiser les bras et nous laisser nous débrouiller comme nous pourrons ? Et puis, demain comme demain. Il y a gros à parier que les *Débats* feront payer avant peu aux royalistes la joie qu'ils leur ont causée. Cela dépendra du rédacteur qui sera de semaine, ou du premier ténor où de l'état de sa voix. Mais au nom du ciel, ne leur parlez pas, à ces chers confrères, de ligne de conduite à suivre ou d'idées politiques à accomplir : ils ont une autre manière de comprendre le journalisme. Le tout est de savoir comprendre et s'y habituer.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Toujours Lulu et sa troupe de combinaison. La salle de ce charmant théâtre était moins bien garnie hier soir, à cause de la chaleur, probablement.

Lulu et Sued Leclair, un athlète et un équilibriste de grand mérite, font toujours l'admiration des spectateurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous recevons du docteur O. Huard la lettre suivante, que nous nous empressons de publier. Elle nous donne des renseignements exacts sur la réunion des actionnaires de l'Hôtel St-Louis, dont nous avions dit quelques mots dans notre chronique d'hier.

Nouvelle-Orléans, ce 12 sept. 1873.

M. le Rédacteur de l'*Abeille*.

La presse, ayant été mal renseignée, a avancé qu'à la réunion des actionnaires de l'Hôtel St Louis, qui a eu lieu mercredi dernier, " un vote, presque unanime, avait décidé que l'hôtel ne serait pas vendu à M. Kellogg ou à ses hommes de paille. "

C'est une erreur ; et, en ma qualité de président de la réunion des actionnaires, je m'impose le devoir, M. le rédacteur, de vous informer, et de vous prier de dire à vos nombreux lecteurs, *qu'aucune proposition* de location ou de vente *n'a été directement* soumise à l'assemblée, et que, partant, elle n'a rien voté à cet effet. Je me permets, aussi, d'ajouter, qu'à mon avis, une proposition d'achat, venue de Kellogg, ou de ses amis, eût été impitoyablement et indéfiniment déposée sur le bureau.

Le but de notre réunion était de répondre à certaine demande de notre Directeur concernant les intérêts de l'Association ; et, après s'être occupée, qu'incidemment, de *questions indirectes*, la réunion a remis à vendredi prochain, 17 courant, la solution de la question, cause de sa convocation. Un jour-là, un comité, composé de cinq actionnaires, dira si l'attermoiement demandé à la Banque des Citoyens est accordé ; et, après lecture du rapport de ce comité, l'assemblée prononcera sur le sort réservé à l'Hôtel St. Louis.

Voilà, M. le Rédacteur, un résumé fidèle de nos délibérations de mercredi dernier ; et en vous en faisant part, au nom des faits, je vous remercie pour tout ce que vous avez dit du dévouement de l'Association à la cause du pays, et du la détermination de ses actionnaires de tout remuer, afin de s'opposer à la déconsidération et à la ruine du vieux quartier français.

Veuillez, M. le Rédacteur, agréer l'expression de mon profond respect.

DR. O. HUARD.

Quelques personnes nous ayant demandé quel serait le parcours du nouveau chemin de fer urbain, en voie de construction, nous avons parcouru dans deux bons, nous avons été aux renseignements et nous avons appris ce qui suit :

Les chars de la nouvelle ligne descendront la rue Bourbon, de la rue du Canal aux Champs Elysées ; ils iront, par la rue des Champs Elysées, à la gare du chemin de fer Pontchartrain ; ils remonteront alors par la rue de Chartres jusqu'à la rue de l'Esplanade, et par la rue Royale jusqu'à la rue du Canal, où sera la station principale.

Les travaux sur la voie ferrée de ce chemin seront complétés dans moins d'un mois et la ligne sera en opération, vers cette époque.

FAITS DIVERS.—James Benton, un jouvenceau de vingt printemps, a été appréhendé par un corps, hier après-midi, par un gardien de la paix, parce qu'il tenait à la main une boîte d'excellents cigares, et que les bailleurs dont il était ouvert, ne semblaient pas autoriser un pareil luxe.

Deux personnages répondant au nom harmonieux de Hull, ne sont logés, hier matin, pour assommer un frère et aussi, porteur du nom de J. Kroat.

Un métropolitain est survenu à temps pour empêcher les deux Hull de mettre en pièce leur malheureuse victime.

Un groupe de mauvais plaisants a entouré, avant-hier soir, le magasin de M. Lawrence Ferrin, dans le but de lui faire une surprise désagréable et de l'effrayer.

Le contraire est arrivé. M. Ferrin a surpris les jeunes fous, qui étaient venus le narguer, en se saisissant, en produisant un énorme revolver, et il leur a inspiré une véritable panique, en faisant feu sur eux.

Un certain George Murray, qui faisait partie de la bande, a été légèrement blessé.

TEMPERATURE. — 12 Septembre 1873
Thermomètre de C. DURAND, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	74	23
12 M.	92	33
3 P. M.	92	33
6 P. M.	88	31

UN NOUVEAU PLAN DE RESTAURATION.

A titre de curiosité, vous croyons devoir publier la lettre qu'on va lire, adressée au rédacteur en chef du *Pays*. Rien de plus comique, vraiment, que cette série de scénarios fumonistes livrés chaque jour en pâture au public. Le dernier venu n'est certes pas le moins Aristophanesque, tant il est ridicule. On peut en juger :

Monsieur le rédacteur en chef,

Je connais votre énergie et votre patriotisme en même temps que votre dévouement aux Napoléon. Je crois devoir vous transmettre sans retard un propos significatif tenu par un ancien ministre, M. de L.... qui est venu à R.... prendre les eaux, et qui, causant avec une vieille amie qu'il a ici visitée plusieurs fois, et qui tient un des grands salons du faubourg Saint-Germain, à Paris, lui expliquait comment finirait la crise politique.

Voici le sens de ses paroles : "Le comte de Chambord ne tient pas à régner sur la France. Il souhaiterait seulement une reconnaissance platonique de ses droits et que son titre d'Henri V lui fût reconnu.—Mais il ne veut pas faire de concessions.—Seulement il comprend qu'il faut modifier les règles et les principes du passé ; son successeur le fera et le comte de Chambord aura contribué à la bonheur de la France en lui faisant rendre son titre de roi que lui fut restitué par l'Assemblée nationale—il ne veut ni d'un plébiscite ni d'une nouvelle Assemblée, une nouvelle Assemblée ne pouvant être que républicaine ou bonapartiste—il abdiquera entre les mains du comte de Paris, qui sera son héritier au trône.

"Le comte de Paris fera des concessions qui répugnent au vieux prince ; il ne prendra pas le drapeau tricolore et se dira lui-même : "Le comte de Paris a été élu par la grâce de Dieu et la volonté nationale. Le comte de Paris a capitulé le 5 août. C'est pour ne pas succiter bientôt. Il est devenu légitimiste contre une abdication prochaine en ma faveur.

"Le comte de Chambord n'a pas pris d'engagement, mais sa royale parole a été donnée moralement. Il ne veut pas se diminuer en abandonnant la foi et les idées de ses pères, mais il ne veut pas d'un conflit avec la France : aussi comprend-il qu'il ne pourrait faire triompher longtemps dans notre pays les principes qui lui sont chers. Certains fusionnistes l'obsèdent en lui posant des conditions qu'il ne souscrira jamais.

"Il a voulu de son plein gré se dépouiller de ses droits en faveur du comte de Paris ; le seul obstacle était la réserve des d'Orléans à son égard ; l'entière soumission du jeune prince a rendu définitif son dessein. Il veut être roi un mois et se retirer à Chambord ensuite. Le secret de sa pensée n'est connu que de cinq ou six personnes. Le comte de Paris et le duc d'Aumale le savent.

"Quant à la réalisation de ce double projet : proclamation de Henri V, abdication en faveur de Louis-Philippe II, elle est des plus prochaines.

"Les princes et leurs quatre ou cinq confidents ne craignent que deux choses, une manifestation contraire du conseil général, une dissolution de l'Assemblée. Pour éviter la première, il a été recommandé aux journaux royalistes de dire que la fusion n'était pas complète, qu'il fallait attendre ; les conseils généraux séparés, on révélera le programme on mieux son exécution. Pour éviter la dissolution de l'Assemblée, le mot d'ordre est donné de ne pas froisser les bonapartistes, qui, s'ils se mutuaient d'accord avec la gauche, après l'évacuation du territoire, la rendraient inévitable.

"Dans l'opinion des princes, la dissolution de l'Assemblée actuelle profiterait, dans les masses royalistes, surtout aux bonapartistes, le seul parti exclu de la Chambre actuelle.

"Quand l'abdication presque immédiate du comte de Chambord pourra être annoncée au pays, en même temps qu'une proclamation très-libérale et très-démocratique des d'Orléans, le centre gauche se désoudra et l'on aura réussi contre les impérialistes la mouvement tournant qu'on prépare ou plutôt que l'on fait.

Veuillez compter sur mon dévouement absolu,

L. G.

—Genève va avoir un procès à l'occasion de la magnifique succession du duc de Brunswick. Le duché réclame la fameuse collection de pierreries, comme ayant été indûment enlevée par le feu duc.

Le meeting annuel du congrès des journalistes allemands est réuni à Hambourg. Pour la première fois un journaliste nègre est présent ; ce nègre a fondé un journal allemand à Saint-Louis, il est venu en Europe pour engager des rédacteurs.

FIGARO EN VACANCES.

A PROPOS DE M. FLOTTOW.

Il se passe en ce moment un fait déplorable et qui jette le plus grand ridicule sur le peuple le plus spirituel du globe. On est arrivé, sous prétexte de patriotisme, à écarter de la scène française un opéra de M. de Flottow. M. de Flottow est Prussien, c'est vrai ; mais il est également l'auteur de *Martha*, de l'*Ombre*, de *Stradella* et de l'*Âme en peine*.

Que reproche-t-on à M. de Flottow, lequel habite constamment à Reichenau, en Autriche, et qui ne qu'une joie, c'est de composer des opéras dont il offre la primeur au public parisien ? On lui reproche d'être Mecklembourgeois ! Son crime est d'être né en Allemagne, et les bons patriotes français s'imaginent qu'ils vont tirer une bonne vengeance de la Prusse en interdisant à M. de Flottow l'entrée sur nos grandes scènes lyriques.

Ainsi, M. de Flottow, après *Martha*, qui est une des gloires du Théâtre-Lyrique, après l'*Ombre*, qui a été pendant une partie de l'hiver l'affiche de l'Opéra-Comique, M. de Flottow apporte à Paris son nouvel opéra. Ce compositeur, restant justice à des artistes très supérieurs, au bon goût des Parisiens, vient nous offrir la primeur de son œuvre, qui est peut-être une chose sp'endide. Cet Allemand prive de cette primeur l'Opéra, de Berlin, celui de Munich, celui de Hambourg, celui même de Vienne ; il a un fruit nouveau à présenter au public, et c'est à la France qu'il en consacre la saveur. Cet enfant de notre patrie vient à nous et nous dit : "Nous avons pu vous valoir par les armes, mais vous serez toujours nos maîtres pour l'art, pour les lettres, pour le goût. Votre jugement est souverain, vos bravos consacrent une œuvre et un homme. Je viens donc à vous, les seuls juges que je reconnaisse, les seuls arbitres dont l'opinion me préoccupe."

Et il y a des gens qui veulent qu'on réponde à cet homme de talent : "Nous ne sommes pas les gens de goût, les gens spirituels que vous croyez. Nous sommes des niais,—et il suffit que vous soyez Allemand pour que nous prévoyiez Paris et le monde de la primeur de votre opéra !"

Comment quand Meyerbeer, Allemand, quand Rossini, Donizetti, Bellini, Italiens, Grisar et Gévaert, Belges, quand tous les hommes de génie, fuyant leur propre patrie, sont venus en France se faire représenter, et apporter en quelque sorte leurs œuvres au grand soleil français qui a échauffé le monde dans tous les siècles, quand, partis de nos scènes lyriques, où le public est si connaisseur, les *Huguenots*, *Robert le Diable*, *Guillaume Tell*, les *Patriotes*, *Norma*, ont fait le tour du monde et ont imposé nos succès à tous les pays, on veut maintenant s'enfermer chez soi, refuser aux à ceux qui viennent nous le demander et répondre cette gloire universelle qui nous a valu le séjour à Paris de toutes les célébrités du monde entier.

Vaut-il mieux que M. de Flottow donne son opéra à Berlin, et que, forcés par le succès, nous soyons quelque jour obligés de nous trois ans d'emprunter l'œuvre du maître et de la jouer sur notre scène, alors qu'elle aura été représentée sur une scène étrangère ?

Mais lisez donc les affiches des théâtres de Berlin, de Vienne, de Munich, d'Italie, de Pétersbourg, et peut-être vous verrez le titre de nos opéras et de nos comédies ; vous verrez Meyerbeer Allemand, Rossini Italien, accolés aux noms français de Scribe, de Saint-Georges, de Leuven, etc., etc. Il semble que ces grands génies n'ont pu être complets qu'en s'associant à des Français.

Voilà le vrai patriotisme et nous le sentons bien, en voyageant à l'étranger. Quand nous assistons à une représentation blanches, à nos yeux se déroulent STIRKE, Ouvertures de tableau et de piano. BIHKAUK, en dentelle et dentelle Nottingham. BIOCATELLE, Cotonnades, Indiennes, des. BURLAPS, Coutil à matelas, Rouenerie, &c. Brest-Cie. A. BROUSSEAU.

Sept—6f

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

St. André No. 6.

Cette Resp. Loge sous la juridiction du Sup. Cons. des Emes. se réunira lundi, 15 courant, à 11 heures du soir, pour le premier à l'élévation de plusieurs Comp.

Tous les membres M. M. sont requis d'être présents.

Tous les F. F. M. M. de la juridiction, et tous ceux à n'importe quel rite qu'ils appartiennent sont bienvenus.

Par ordre du Président,
GEO. EDOUARD HERS,
M. M. Secrétaire.

13 sep—2f

Salle de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance. Assemblée générale et extraordinaire. Avis est donné aux sociétaires et membres de cette Société, qu'une assemblée, dans leur salle, LUNDI, 15 septembre 1873. Ils sont priés d'être exacts, car des affaires importantes leur seront soumises.

Par ordre du président,
S. E. PELAYO,
Secrétaire.

13sept—2f

Association de l'Hôtel St. Louis. Nlle-Orléans, 11 septembre 1873. Conformément à la résolution adoptée à la dernière réunion des actionnaires de l'Association de l'Hôtel St. Louis, avis est par le p. sent donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la dite Association, aura lieu MERCREDI, 17 courant, à 5 heures P. M., au local de l'Hôtel.

La présence de tous les actionnaires est sollicitée.

O. HUARD, Président.
H. DARNEKEAU, Secrétaire. 13 sep—2f

AVIS. Le steamer MINNESOTA, arrive de Liverpool et de Bordeaux, commencera son déchargement, au poteau 21, Troisième Secteur. VENDREDI, à 1 heure de l'après-midi.

Les consignataires sont priés de faire leurs offres en balance et vente recevoir leurs marchandises immédiatement après, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Comme aucune réclamation ne sera admise à moins que la preuve n'en soit donnée sur le-champ, il est avisé que la manutention des vins, consignataires s'efforcera des désagréments et pertes qui pourraient résulter de ce retard, en faisant prendre livraison par une personne capable.

Il faut se procurer, à ce bureau, pour un seul jour, des marchandises, si elles ne sont déjà accordées sur paiement du fret.

J. T. MORGAN & K MILLER & CO.,
Agents de State Line Steamship Company, 38 No 19 de la rue Carondelet. 13 sept—2f

En débarquement du steamship Minnesota, de Bordeaux.

100 Barriques Vin Rouge, "Camardon & Cie."
75 " " Vin Blanc, dito dito
100 en sacs Vin Blanc, dito dito
Rue Champagne.
100 caisses Fruits à l'eau-de-vie secrète, 1er choix.
200 caisses 100[4 boites Pardinas.
Attendu que le navire Minnesota, de Marseille, D. Lanata, de Génes et Cette, et le Prince Valery, de Bordeaux,
500 paniers Huile d'Olive, "A. Puget."
50 caisses " dito Vierge de Lucques, "A. Puget."
50 barriques Vin de Cette, "Tournaire."
6 quarts Porto, Dama, Cette.
50 bouteilles dito dito
100 bouteilles Eau de Vie, St. Macaire, "De Lempay Ainé, Buche & Cie."
A vendre par
PINI & BASSETTI,
12 sept—6fois 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

Vin rouge! Fruits à l'eau-de-vie! Fromage de Hollande, etc.

En débarquement du vapeur Minnesota, de Bordeaux :

100 barriques Vin rouge, P. Clermont & Cie.
50 caisses Fromage de Hollande, nouveau.
Fruits assortis à l'eau-de-vie, T. Cunnard.
25 " " Pêches à l'eau-de-vie, T. Cunnard.
200 " " Sardines à l'huile, 1/2 boîtes.
50 " " Sardines à l'huile, 1/4 boîtes.
100 barils Vinaigre de vin blanc, Cossé Jeune.
200 caisses "
4 bouteilles Picolo en spécies.
A vendre par
L. A. SOTO,
12 sept—2f 70 & 72, rue Peters, près Poydras.

En débarquement de Bordeaux par vapeur MINNESOTA.

250 barriques VIN CASTELMORON.
50 " " FERBOS FRÈRES,
A vendre par
SEKUISH & DESMET,
No 8 rue Tchoupitoulas.

Souliers! Souliers!

BON MARCHÉ!
AU MAGASIN BLEU,
Cpin Orléans et Claiborne.
Marché Trémé.

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 8, Nouvelle-Orléans.

Les demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

2 sept—1m—Mye

AVIS.

Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont acheté l'établissement de pompes funèbres connu sous le nom de B. LAPORTE et situé au No. 84 de la rue des Français. Ils font également savoir à leurs amis et au public qu'ils se chargent de remplir tous les ordres qu'on voudra leur donner pour mariage baptêmes et tout ce qui concerne un établissement de ce genre, à des prix très modérés.

J. ORTEIG,
J. MASSIVA.

11 août—1m—PP

CONSULAT DE FRANCE.

Suivant Décret en date du 20 août 1873, les *Navires et Cargaisons*, importés en France par navires français ou étrangers, sont, à partir de ce jour, *exemptés* des surtaxes d'Entrepôt et du Pavillon établies par la Loi du 29 janvier 1873.

Nouvelle-Orléans, le 8 septembre 1873.

Le Gérant,
FAUCOMPRET.

10sept—1f,Mw,V,D,Pr

Comedi adressé à tout le monde et qui ne coûte rien à personne.—Les lettres d'un cosmétique formant une couche sur la peau et donnant une couleur artificielle qui se voit clairement, mais ils naissent énormément à la couleur et à la décrédibilité de la peau elle-même. Blêmes, hagards et ayant un air de vieillesse prématurée—tels sont les mots qui désfrèrent exactement les personnes qui ont l'habitude de mettre du rouge, etc. Si vous désirez avoir le bon teint, le teint clair et transparant que donne la nature, et vous désirez éviter les rougeurs, les boutons et autres choses le cet genre, servez-vous du Sapolio pour les mains—le meilleur savon de toilette qu'on ait jamais fabriqué et celui dont l'odeur est le plus agréable. On le trouve chez tous les marchands et ne coûte que de 10 à 12 cents le brique.

11 sept—6f—V q

Ne servez vous donc du SOZODONT odontalgant. Il est le doux, et par, et sûr, et efficité et si bon pour l'entretien des dents.

10 sept.—MarJN

Décédée, hier matin, à 4 heures, à l'âge de 18 ans, JOSEPHINE EMMA JULIAN, épouse d'Ambrose G. Julian. Les amis et connaissances des familles Julian, Roubion, De Quesnay, Fourchy, Rouse et Fogue sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, samedi, à cinq heures de l'après-midi. Le convoi partira du No. 202 de la rue Villere, entre le chemin du Bayou et la rue de l'Esplanade.

SERVICE FUNÈBRE.

Un Service Funèbre sera célébré, le MERCREDI, 17 du courant, dans l'Eglise de l'Annonciation, conséquent Mandeville et Marigny, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JULES F. MANCHARD. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa mère.

13 sept—2f

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré le samedi 13 du courant, à sept heures du matin, à l'Eglise St Augustin, pour le repos de l'âme de MARIE ELMINA (BOS, épouse de S. E. Crost. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son époux et de ses enfants.

11 sept—2f—PP

MÊME FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite à la Cathédrale St-Louis, LUNDI, 15 du courant, à 7 heures précises du matin, pour le repos de l'âme de veuve JEAN JOSEPH DIEUDONNÉ, née Estelle Petit, décédée le 12 mai dernier, à Port au Prince (Haïti), à l'âge de 22 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de M. J. D. St-Herman, son f